

le Castelet *Flash*

COMMUNE NOUVELLE DE GARCELLES-SECQUEVILLE ET SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

NOVEMBRE 2020

PERMANENCES DES MAIRIES

Les mairies seront exceptionnellement fermées du 09 au 13 novembre inclus ainsi que les 24 et 31 décembre. A partir du 16 novembre, les horaires des permanences des mairies seront :

- Garcelles-Secqueville : Mardi 17h-19h / Mercredi 16h30-18h30 / Vendredi 11h-13h
- Saint-Aignan-de-Cramesnil : Lundi 11h-13h / Jeudi 17h-19h

COVID 19

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire aux abords de l'ensemble des établissements scolaires et des sites d'accueil de la petite enfance. Egalement sur les points de vente et à proximité des distributeurs de pain.

Pour aider les habitants à se protéger et à lutter contre la Covid 19, la commune du Castelet a mis à disposition des habitants depuis le mois d'avril, des masques de protection en tissu. Si vous n'avez pas encore récupéré vos masques, rendez vous en mairie aux horaires d'ouverture.

Pensez à consulter régulièrement les arrêtés préfectoraux sur le site de la commune.

LA CHIFFO

LA CHIFFO ORGANISE UNE COLLECTE DE TEXTILE EN PORTE À PORTE SUR LA COMMUNE.

Cette démarche qui permet de capter de la matière de qualité contribue au réemploi des textiles en diminuant le volume des déchets ultimes. Elle augmente la visibilité de la boutique solidaire dont le taux de fréquentation s'est accru depuis le lancement des collectes en porte à porte.

Les avis de passage seront distribués dans les boîtes aux lettres les :

- Jeudi 5 novembre 2020 à Garcelles-Secqueville
- Jeudi 19 novembre 2020 à Saint-Aignan-de-Cramesnil

Les dates de collecte auront lieu dès 9h les :

- Jeudi 12 novembre 2020 à Garcelles-Secqueville
- Jeudi 26 novembre 2020 à Saint-Aignan-de-Cramesnil

CÉRÉMONIE DE LA SAINT-MARTIN

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie commémorative de la Saint-Martin n'aura pas lieu. Une gerbe, en comité très restreint, sera déposée le Dimanche 15 Novembre 2020 à 11h30 au monument aux morts de Garcelles-Secqueville.



LE DÉPARTEMENT DONNE UN COUP DE POUCE POUR LES JEUNES DIPLOMÉS CALVADOSIENS

Dans un contexte économique particulièrement difficile, le Département du Calvados, chef de file des solidarités, vient de créer un fonds d'aide exceptionnel pour les jeunes diplômés calvadosiens en recherche active d'emploi. Date butoir pour effectuer la demande en ligne : 13 décembre 2020.

www.calvados.fr/actu/coup-de-pouce-pour-les-jeunes-diplomes-calvadosiens

théâtre de Caen

SORTIE

Et si on allait au théâtre ensemble...

La Commune Le Castelet propose à ses habitants une sortie au théâtre de Caen le 13 février 2021 à 20h à un tarif préférentiel.

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 15 novembre 2020, rendez vous sur www.commune-le-castelet.fr

le Castelet *Flash*

GARCELLES-SECQUEVILLE ET SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

CAEN LA MER

SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise)

A compter du 1^{er} janvier 2021, le SYVEDAC assurera la collecte des déchets de notre commune succédant ainsi au SMICTOM de la Bruyère.

CE QUI NE CHANGE PAS

- Les jours de collecte des ordures ménagères et de tri sélectif.
- Accès aux 7 déchèteries du territoire de Caen la mer.
- Collecte des encombrants sur appel pour les personnes de 75 ans et plus et en situation de handicap.
- Possibilité de bénéficier d'un composteur individuel.

BACS

Afin d'optimiser la collecte des déchets ménagers, Caen la mer dotera gratuitement l'ensemble des habitants du territoire de bacs roulants dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

- **Un bac à couvercle jaune** : pour la collecte des emballages recyclables et des papiers.
- **Un bac gris** : pour la collecte des ordures ménagères.

Le volume sera déterminé en fonction de la production moyenne et du nombre de personnes vivant dans le foyer. La collecte en sacs transparents sera remplacée par une collecte en bac. Les usagers pourront désormais utiliser des sacs gris classiques pour stocker leurs ordures ménagères.

ENQUÊTE

Caen la mer a mandaté la société « CONTENUR » afin d'effectuer une enquête de dotation de bacs.

- **Saint-Aignan-de-Cramesnil : 18 et 19 novembre**
- **Garcelles-Secqueville : 20 et 21 novembre**

Vous serez informés entre le 4 et le 11 novembre 2020 du passage prochain des enquêteurs.

- Un flyer sera distribué à l'ensemble des foyers présents le jour de l'enquête. En cas d'absence, il sera déposé dans la boîte aux lettres.
- Un avis de passage sera boité aux foyers absents le jour de l'enquête. Toutes les informations pour répondre à cette enquête (par téléphone ou par mail) seront communiquées sur ces documents.
- La distribution des bacs se fera sur la période de janvier à mars 2021. Elle sera accompagnée d'un document explicatif sur la bonne utilisation de ces bacs, notamment les règles de bonnes pratiques des bacs roulants (ex : à présenter et à remiser au plus près de la collecte, les poignées orientées côté route, et la procédure en cas de casse ou de vol,...).



AMÉLIORATION ET RÉNOVATION DE L'HABITAT

Caen la mer a lancé le 6 octobre 2020 un nouveau dispositif pour vous aider à la rénovation et à l'adaptation de votre logement : travaux d'isolation, changement de mode de chauffage ou adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Ce Programme d'Intérêt Général (PIG) est un vrai coup de pouce pour l'amélioration de l'habitat. Ces aides peuvent atteindre 50 % du montant total des travaux.

**Contactez la Maison de l'Habitat Caen la mer au 02 31 38 31 30
ou par mail : maison.habitat@caenlamer.fr
<https://maisonhabitat.caenlamer.fr>**

Pensez à visiter le site internet de la commune

www.commune-le-castelet.fr